RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 5765FE56-FE54-4D89-9BF7-010535F8C18F

A. RAYMOND GERANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 Euros
Siège Social : 113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
421 938 523 RCS GRENOBLE
(Ci-après « la Société »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU COMITE DE NOMINATION DU 30 JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION
Nomination d'un nouveau Vice Président-Directeur Général

Après avoir rappelé qu'en date du 10 avril 2025, le comité de nomination avait statué sur la nomination de Monsieur Mathias GREGER en qualité de Vice Président-Directeur Général, en remplacement de Monsieur Emmanuel LE FLEM à compter 1er juillet 2025, décide de se rétracter et de revenir sur cette désignation.

En conséquence, le comité de nomination nomme au poste de Vice Président-Directeur Général :

> Madame Audrey RAYMOND née le [redacted] à Saint-Martin-D'hères (38400), domiciliée [redacted] avec effet au 1er juillet 2025, en remplacement de Monsieur Emmanuel Le Flem ;

Il s'ensuit que Madame Audrey RAYMOND ne sera pas nommée en qualité de Directeur Général de la Société tel qu'il avait été décidé lors du comité de nomination du 10 avril 2025.

En tant que de besoin, le comité de nomination confirme sa décision du 10 avril 2025 de nommer Monsieur Emmanuel LE FLEM en qualité de Président d'A. RAYMOND GERANCE en remplacement de Monsieur Antoine RAYMOND.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du comité.

DEUXIEME RESOLUTION
Révocation Directeur Général

Le comité de nomination, après avoir entendu les explications du Président d'A. RAYMOND GERANCE et les observations de Monsieur Mathias GREGER, donne son accord pour révoquer Monsieur Mathias GREGER de son mandat de Directeur Général, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du comité.

TROISIEME RESOLUTION
Pouvoir pour formalités

Docusign Envelope ID: 5765FE56-FE54-4D89-9BF7-010535F8C18F

Le comité de nomination confère tous pouvoirs au Président du comité et au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes les formalités de publicité prévues par la loi.

Albert RAYMOND Président	Laure OUTHENIN- Secrétaire